

Alice Maria Araújo Ferreira
Lúcia Maria de Assunção Barbosa
Maria da Glória Magalhães dos Reis
Universit  de Bras lia



R sum  : Cet article vise   pr senter les reflexions sur les diff rences formelles et conceptuelles de deux dictionnaires de didactique des langues : *Le dictionnaire de didactique des langues* (DDL) dirig  par Daniel Coste et Robert Galisson (1976) et *Le dictionnaire de didactique du fran ais : langue  trang re et seconde* (DFLES) dirig  par Jean-Pierre Cuq (2003). L' laboration de dictionnaires sp cialis s marque pour tous les domaines un moment particulier. Pour ces deux dictionnaires, la r alisation   des  poques diff rentes repr sente pour la didactique des langues des moments d cisifs de son histoire. Dans le cas du DDL, nous sommes face   la reconnaissance de la didactique des langues comme discipline « nouvelle et originale », en constitution. Le DFLES est d j  la marque d'une maturit  du domaine et de son niveau de sp cialisation et d'autonomie. L'article se propose de pr senter les quelques consid rations sur l'organisation et la syst matisation de ces deux  uvres, quant   leur macro et microstructure et leur syst me de renvois.   partir d'une analyse comparative, il pr sente les diff rences formelles et conceptuelles et  value l' volution de la didactique des langues de 1976   2003.

Mots-cl s : didactique des langues, terminologies, langues  trang res, dictionnaire

Resumo: Este artigo visa a apresentar reflex es sobre as diferen as formais e conceituais de dois dicion rios de did tica das l nguas: *Le dictionnaire de didactique des langues* (DDL) dirigido por Daniel Coste e Robert Galisson (1976) e *Le dictionnaire de didactique du fran ais: langue  trang re et seconde* (DFLES) dirigido por Jean-Pierre Cuq (2003). A elabora o de dicion rios especializados marca para todas as  reas um momento particular. Para esses dois dicion rios, suas realiza es, em  pocas diferentes, representam para a did tica das l nguas momentos decisivos de sua hist ria. No caso do DDL, estamos diante do reconhecimento da did tica das l nguas como uma disciplina "nova e original", em constitui o. J  o DFLES   a marca da maturidade da  rea e de seu n vel de especializa o e autonomia. O artigo se prop e a apresentar as primeiras considera es sobre a organiza o e a sistematiza o dessas duas obras quanto  s suas macro e microestruturas e seus sistemas de remissiva. A partir de uma an lise comparativa, apresentam-se as diferen as formais e conceituais e avalia-se a evolu o da did tica das l nguas de 1976 a 2003.

Palavras-chave: did tica das l nguas, terminologia, l nguas estrangeiras

Abstract: This article aims at presenting reflections on the conceptual and formal differences between two language didactics dictionaries, the *Dictionnaire de Didactique des Langues* (DDL), edited by R. Galisson and D. Coste (1976), and the *Dictionnaire de Didactique du Fran ais Langues*

Étrangère et Seconde (DFLES), edited by Jean-Pierre Cuq (2003). The development of specialized dictionaries is a landmark for any area of knowledge at a particular point in time. The two dictionaries which are under consideration in this study were developed in what can be considered two critical moments in the history of language didactics. At the time the DDL was developed, language didactics was regarded as a “new and original” subject area and a work in progress. The DFLES, on the other hand, was developed at a time when language didactics had already reached its maturity as a knowledge domain and its current level of specialization and autonomy. This article intends to present preliminary considerations on the organization and systematization of the two dictionaries, with regards to their macro and micro structures, and to their entry cross-reference system. Using comparative analysis as a starting point, we present formal and conceptual differences and we assess the evolution of language didactics from 1976 to 2003.

Keywords: language didactics, terminology, foreign languages

1. En guise d'introduction

L'objectif de notre article est de présenter la recherche développée par le groupe Terminologie et Traduction de l'Université de Brasília, qui vise l'analyse critique et comparée ainsi que la traduction vers le portugais de 300 articles (entrée + énoncé terminologique/lexicographique) de deux dictionnaires de Didactique des langues; celui dirigé par Galisson et Coste, le *Dictionnaire de Didactique des Langues* (DDL) et le *Dictionnaire de Didactique du Français Langues Étrangère et Seconde* (DFLES) dirigé par Jean-Pierre Cuq.

L'analyse comparée de ces dictionnaires, déjà réalisée par Jean-Pierre Cuq dans son article « Trente ans d'évolution de la didactique des langues étrangères et secondes en France vues à travers deux dictionnaires » (2005), nous est apparue comme fondamentale pour deux raisons. D'une part, elle permet de mettre en avant les changements conceptuels et terminologiques qui ont eu lieu entre 1976 (date de la parution du DDL) et 2003 (pour le DFLES). D'un autre côté, ces deux ouvrages sont des références en tant que reflet direct du domaine. Le choix des 300 termes qui apparaissent dans les deux dictionnaires, vise à contempler les termes généraux de la didactique des langues, en excluant ceux directement liés à l'enseignement du français (compris dans le DFLES) et ceux encore utilisés aujourd'hui dans les discours du domaine (en excluant les termes présents dans le DDL qui ne seraient plus « en vogue »).

Bien entendu, ce critère de sélection présente des problèmes car il exclut des notions actuelles importantes du domaine qui apparaissent dans le DFLES comme par exemple *acculturation*, *affectivité*, *approche communicative*, etc, reflet d'une didactique communicative et pragmatique. Toutefois, l'analyse considère les critères d'inclusion et d'exclusion des termes de manière à décrire la représentation du domaine dans les deux ouvrages.

L'article présente, alors, les premières considérations sur l'organisation et la systématisation des deux dictionnaires de manière à mettre en évidence des différences formelles et conceptuelles dues à l'évolution du domaine quant à sa tendance à la spécialisation et aux différentes approches liées à l'époque de leur élaboration.

2. Organisation et systématisation des deux dictionnaires - DDL et DFLES

2.1. Les terminologies scientifiques

Le choix d'étudier des dictionnaires se doit au fait que l'élaboration de ces oeuvres spécialisées est, en général, due à un désir de représentation et de formulation d'un domaine à travers la description et l'inventaire de ces concepts de manière à configurer un système de notions, comme le signale Alain Rey :

« [...] les terminologies sont des systèmes de noms et des systèmes définitionnels ; elles correspondent à la seule réalisation concrète, sous forme de signes d'une langue, des « systèmes notionnels ». [...] L'aspect constructif des définitions, et des notions qu'elles expriment, par rapport au réel, dépend d'une organisation [...]. Cette organisation est structurée ; la structure correspond à un domaine construit et fait des noms appartenant à ces systèmes de véritables termes. » (Rey, 1979 : 26)

L'élaboration de terminologies scientifiques cherche à délimiter un domaine de savoir. La didactique des langues a la particularité de se référer autant à des termes propres à la discipline qu'à des termes issus d'une convergence pluridisciplinaire (la Psychologie, la Sociologie, la Linguistique et les Sciences de l'Éducation) et se caractérise par une instabilité conceptuelle puisque le sémantisme de ses notions est sans cesse négocié. Emile Benveniste souligne l'importance de la constitution d'une terminologie propre à un domaine de savoir comme « un événement qui marque le développement d'une conceptualisation nouvelle et manifeste un moment décisif de son histoire ». Il ajoute que ;

« l'histoire d'une science peut se résumer en celle de ses termes. En effet une science ne commence à exister qu'à partir du moment où elle impose ses concepts à travers leur dénomination. Elle n'a pas d'autre moyen d'établir sa légitimité qu'en spécifiant son objet d'étude en le dénommant. L'appareillage mental consiste en premier lieu en un inventaire de termes qui configurent ou analysent la réalité. » (Benveniste, 1989 : 252)

Jean-Pierre Cuq souligne cette caractéristique des dictionnaires spécialisés dans sa préface : « La rédaction d'un dictionnaire spécialisé répond toujours à une grande ambition, celle de donner au champ dont il rend compte un appareillage à la fois utile et structurant, rétrospectif et prospectif. » (DFLES : 9)

2.2. De la structuration des dictionnaires

Un dictionnaire est un discours de discours (Meschonnic, 1992) et s'organise, selon Maria Aparecida Barbosa (1989), en trois dimensions : une macrostructure qui correspond à l'organisation des entrées et aux critères d'inclusion et d'exclusion de notions ; une microstructure correspondant à l'organisation des informations dans l'énoncé lexicographique et/ou terminologique ; et un système de renvois qui permet la reconstruction syntagmatique des rapports conceptuels que l'ordre alphabétique a explosée.

Dans ces dictionnaires, nous avons des différences formelles très marquées mais elles sont aussi d'ordre conceptuelles, puisque, d'une part l'objectif de chacun d'eux n'est pas le même et d'autre part, le domaine de la didactique des langues a subi des changements au cours des 30 ans qui les séparent. Le DDL, comme le disent Galisson et Coste dans leur préface, cherche à contempler les termes de la linguistique appliquée

et de la méthodologie de l'enseignement des langues, correspondant d'ailleurs au titre originel, comme nous disent les auteurs « Nous avons d'abord pensé à *Dictionnaire de linguistique appliquée et de méthodologie de l'enseignement des langues*, mais il nous est vite apparu que ce libellé explicatif *correspondant bien au contenu de l'ouvrage* était trop long pour un titre de dictionnaire » [souligné par les auteurs] (DDL : 1). Jean-Pierre Cuq, quant à lui, limite le DFLES au domaine de l'enseignement du français langue étrangère et seconde et exclut les questions liées aux langues maternelles et aux autres langues :

« Toutefois, deux éléments ont fait emporter la décision au titre Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde. Le premier est l'existence d'un grand prédécesseur français, le Dictionnaire de didactique des langues de Galisson et Coste [...]. Il ne s'agissait donc pas pour nous de refaire ce dictionnaire, mais d'écrire un autre ouvrage, de conception différente. L'autre argument tient à la nature même du projet. Il s'agit, répétons-le, du projet collectif d'une association de didactique du français langue étrangère, soucieuse de montrer la vitalité de son champ d'intervention sans toutefois empiéter sur le domaine de ses cousines de didactique des langues. » (DFLES : 7)

Malgré la spécificité de ce dernier, l'auteur ne nie pas le rapport entre les deux « cousines », ni même que son dictionnaire dépasse les limites de la didactique du FLE « La plupart des concepts et des notions qui ont été retenus dans ce dictionnaire possèdent donc un spectre qui dépasse le seul FLE, et plusieurs de nos collaborateurs ont instauré un débat légitime sur le titre de cet ouvrage qui, à l'évidence, intéressera aussi les didacticiens d'autres langues que le français. » (DFLES : 6)

Le DDL se veut dès le début plus ample et général que le DFLES qui cherche à restreindre son champ.

2.3. De la macrostructure

Dans le but de structurer « l'appareillage mental » d'un domaine, les deux dictionnaires ne s'intéressent aux signes présents dans les discours spécialisés qu'en tant qu'ils fonctionnent comme des noms dénotant des objets et des concepts (Rey, 1979 : 24-25). Dans cette optique, un vocabulaire terminologique est composé de noms communs (*besoin ; cours ; mot*), de syntagmes nominaux (*centre d'intérêt ; enseignement à distance ; étude de cas*) et d'adjectifs dont le contenu notionnel peut se ramener à celui d'un nom dénotant une qualité (*cognitif ; fonctionnel ; gestuel*). Dans les deux dictionnaires, nous notons la quasi-absence de verbes (5 pour le DFLES, *motiver, objectiver, didactiser, mémoriser, modéliser*, aucun pour le DDL), même si ces signes peuvent se ramener à un nom dénotant un processus et/ou une action. Toutefois ces notions apparaissent sous la forme de substantifs avec le suffixe *-isation* qui couvre justement cette idée de processus e/ou d'action (*alphabétisation ; dramatisation ; individualisation*).

En ce qui concerne les syntagmes nominaux, ils sont plus nombreux dans le DFLES que dans le DDL qui accorde une seule entrée au noyau du syntagme : *Acte (de parole)*. Alors que le DFLES « terminalise » le syntagme et lui confère une entrée directe : acte de parole. il admet des distinctions conceptuelles aux syntagmes dont le noyau est *acte* en leur accordant une entrée à chacun : acte de communication ; acte de langage ; acte de parole. il en est de même pour le terme *situation* qui a une seule entrée dans

le ddl, alors que dans le dfles il sert à former différents syntagmes « terminologisés » : situation d'apprentissage ; situation de classe ; situation de communication, qui font chacun l'objet d'une entrée.

Ceci pourrait, en quelque sorte, montrer le processus de spécialisation dont la didactique des langues a fait l'objet ces dernières années. Mais, il est important de souligner qu'il semble que le DDL a opté pour une double macrostructure c'est-à-dire que dans une même entrée, nous trouverons des acceptions différentes, alors que le DFLES présente une macrostructure simple : une entrée, une définition.

Nous trouvons aussi comme syntagmes nominaux particuliers des sigles (VGOS - *Vocabulaire Général d'Orientation Scientifique*, présente dans les deux), même s'ils sont plus abondants dans le DFLES, ce qui se doit à la spécialisation de celui-ci dans l'enseignement du français (FLS - *Français Langue Seconde* ; FOS - *Français sur Objectifs Spécifiques* ; INRP - *Institut national de la Recherche Pédagogique*) et à son actualité (FOAD - *Formation Ouverte à Distance* ; PEL - *Portfolio Européen des Langues* ; SGAV - *Structuro-Global Audio-Visuel*). Dans le DFLES, ces termes font l'objet de deux entrées, une à la forme sigle qui renvoie directement à l'entrée du syntagme en extension où se trouve la définition et où apparaît une référence au sigle à l'intérieur de la définition. Quant au DDL nous trouvons à peine un sigle, V.G.O.S. - *Vocabulaire Général d'Orientation Scientifique* qui fait l'objet d'une seule entrée avec entre parenthèse le syntagme en extension avec la définition.

Comme nous l'avons dit, la didactique des langues se caractérise par l'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité, particularité d'ailleurs soulignée dans les préfaces des deux dictionnaires : « Si un grand nombre d'items sont de nature purement didactique, d'autres appartiennent en propre aux disciplines auxquelles les didacticiens se réfèrent le plus souvent et plus particulièrement la linguistique, la psychologie, les sciences de l'éducation et la sociologie. » (DFLES : 8) et « [...] il est clair qu'une analyse quantitative du contenu de l'ouvrage fera apparaître l'importance que prend en didactique des langues _aujourd'hui tout au moins_ l'apport de certaines disciplines. » (DDL : 2) et Galisson et Coste se réfèrent à la linguistique, à la sociolinguistique, à la sociologie du langage et de l'éducation et à la psychologie. Il est souligné que les acceptions des notions de disciplines « connexes » sont en rapport avec leur usage dans les discours spécifiques de la didactique des langues : « Dans la mesure où la didactique entretient avec ces diverses disciplines des rapports qui ne sont pas de pur emprunt mais supposent une sélection et une réinterprétation, nombreux sont les concepts relatifs à l'enseignement des langues qui reçoivent une coloration spécifique » (DDL : 2) et « Ils [les termes] ont donc été intégrés à ce dictionnaire même si on peut, bien entendu, les trouver dans des ouvrages spécifiques à ces disciplines. Dans ce cas, c'est l'acception qui concerne au plus près la didactique des langues qui a été retenue. » (DFLES : 8).

2.4. De la microstructure

En ce qui concerne l'organisation des définitions, les deux dictionnaires diffèrent considérablement. Selon Maria Aparecida Barbosa (1989) la microstructure des dictionnaires comprend, en général, trois paradigmes : le paradigme informationnel ; le paradigme définitionnel et le paradigme pragmatique. Nous remarquons la présence des paradigmes définitionnel et pragmatique dans les deux dictionnaires, même si organisés

de façon différente. Quant au paradigme informationnel il n'apparaît que dans le DDL avec des informations sur la catégorie grammaticale du terme : *Alphabétisation n.f.*, alors que dans le DFLES, après l'entrée nous avons directement la définition sans mention à sa nature grammaticale.

Quant à la définition, elle se caractérise comme discours dépendant de l'entrée, ce qui revient à établir une relation d'équivalence entre l'entrée et l'énoncé terminologique dans le DDL. Nous avons par exemple :

Alphabétisation n.f.

Enseignement de la « lecture » et de l' « écriture » à des adolescents ou à des adultes qui n'ont pas fréquenté l'école ou qui ne l'ont pas fréquentée assez régulièrement pour en tirer parti [...].

Alors que dans le DFLES, le discours de l'énoncé paraît indépendant de l'entrée puisqu'il la répète :

ALPHABÉTISATION - L'alphabétisation est le processus pédagogique ou historique par lequel un individu ou un ensemble d'individus, [...].

Ou encore :

ALTÉRITÉ - L'altérité, c'est l'autre en tant qu'autre, [...].

ALTERNANCE CODIQUE - L'alternance codique est le changement [...].

Par ailleurs, le DDL, admet plusieurs acceptions pour une même entrée qui sont indiquées par la numérotation et le domaine et/ou type d'acception sémantique :

Anthropologie n.f.

1 Étude scientifique de l'homme considéré dans la série animale. [...]

2 Etude des sociétés humaines en tant que cultures. [...]

L'anthropologie sociale s'applique surtout à observer les techniques, les usages [...]

L'anthropologie culturelle est une expression relativement récente, très en vogue en Amérique, surtout après les travaux de Kroeber. [...]

Ou encore :

Assimilation n. f.

EN PSYCHOLOGIE : au sens large : assimilation est synonyme d' « intégration », [...].

EN PSYCHOLOGIE : dans un sens plus technique : l'un des deux aspects des schémas perceptifs ou opératoires de l'activité mentale [...].

EN PHONÉTIQUE : il y a assimilation quand « un son se rapproche d'un autre son en ce qui concerne son mode ou son point d'articulation » (MALMBERG, 1964) [...].

Alors que le DFLES n'admet qu'une acception même s'il ajoute des dédoublements explicatifs et complémentaires par rapport à l'utilisation du terme en didactique des langues :

ANTHROPOLOGIE - Science prenant l'homme comme objet de connaissance, l'anthropologie s'est intéressée, à ses débuts, à l'organisation simple des sociétés lointaines (populations qui n'appartiennent pas à la civilisation occidentale), mais s'est penchée, dès la seconde moitié du XX^{ème} siècle, sur toute société y compris celle à laquelle appartient le chercheur [...].

Mais c'est de l'anthropologie linguistique et de l'anthropologie sociale que la didactique des langues récente a davantage subi l'influence :

L'anthropologie linguistique, qui recouvre l'ethnolinguistique et les ethnosciences, et s'interroge sur les manières de penser et de sentir, [...].

L'anthropologie sociale et culturelle, qui concerne tout ce qui constitue une société dans ses productions, ses comportements, [...].

2.5 Du système de renvois

Enfin, quant au système de renvoi qui manifeste le paradigme pragmatique en opérant des réseaux conceptuels entre les termes et reconstruit ainsi les relations syntagmatiques que l'ordre alphabétique (option des deux dictionnaires) a explosé, est présent autant dans le DDL que dans le DFLES.

Nous remarquons que le DDL fait des renvois, non seulement à la fin de l'article comme le DFLES mais aussi à l'intérieur de la définition et à la fin de chaque acception :

Motivation n.f.

1 EN LINGUISTIQUE : à Motivé 1.

2 EN PSYCHOLOGIE : concept utilisé par la psychologie du comportement pour rendre compte des facteurs énergétiques qui déclenchent les conduites [...]

à Besoin, Attitude, Intérêt

Cette notion complexe, non observable, inférée à partir de ses manifestations, a donné lieu à de multiples interprétations théoriques. [...] c'est-à-dire comme « un état de dissociation et de tension qui met en mouvement l'organisme jusqu'à ce qu'il ait réduit la tension et retrouvé son unité » (LAGACHE)

Pour Piaget, la motivation correspond à l'aspect énergétique des comportements, [...] les comportements observés dépendent de l'issue du conflit (à ce mot).

[...]

Attitude, Instrumental 4, Intégrative.

Si le système de renvoi re-construit les relations syntagmatiques, il établit aussi des relations conceptuelles entre les notions. Dans le DDL, en dehors des cas où le renvoi se substitue à la définition en envoyant le lecteur à l'entrée indiquée avec sa définition, le système permet aussi un complément d'informations en renvoyant à d'autres concepts. Dans ce cas, deux types de rapports s'établissent, dans un même domaine et/ou d'un domaine à un autre. Les relations conceptuelles présentes dans le système de renvois se font entre les termes de la didactique des langues, et avec des termes de disciplines connexes comme la psychologie, la sociologie de l'éducation, et d'autres, de manière à établir les relations interdisciplinaires et transdisciplinaires propres à la didactique des langues.

Dans le DFLES, nous trouvons aussi de nombreux renvois en guise de définition. Ces notions non-définies renvoient à d'autres où nous trouvons les informations à partir d'une relation de complémentarité totale ou partielle. Les renvois en fin d'énoncé lexicographique/terminologique sont aussi basés sur les relations de complémentarité, mais aussi, selon l'auteur, d'élargissement comme c'est le cas à l'entrée DIDACTIQUE qui renvoie à DIDACTOLOGIE, LINGUISTIQUE APPLIQUÉE, CURRICULUM, METHODOLOGIE ET PEDAGOGIE.

3. En guise de conclusion

Notre objectif dans cet article a été essentiellement de présenter notre recherche au sein du groupe de Terminologie et Traduction. Le premier pas fut une comparaison quant à la systématisation des deux dictionnaires.

Les différences organisationnelles montrent que le DDL, non seulement propose d'enregistrer et relever les notions importantes qui délimitent un domaine, mais il les structure et les organise lexicographiquement et/ou terminographiquement, c'est-à-dire qu'il a une préoccupation dans la manière dont il présente ses données. Bien sûr, Galisson est, non seulement une référence en didactique des langues, mais aussi en lexicographie (notons la présence de notions de ce domaine dans le DDL et une vaste bibliographie de l'auteur sur le sujet), ce qui peut expliquer cette attention particulière. Dans les années 70, la didactique des langues était une discipline nouvelle, et la confection du dictionnaire prétendait lui conférer son statut de science autonome. Toutefois, comme le disent Galisson et Coste, le manque de « cohésion scientifique » du DDL (s'il existe !) est dû « à l'évolution rapide du champ d'étude ». Cependant il a le mérite d'avoir donné à ce domaine « des instruments et des concepts opératoires qui lui [à la didactique des langues] permettront de se constituer et de progresser de façon plus assurée » (DDL, 7).

C'est en effet ce qui s'est passé, et le DFLES représente cet aboutissement (inaccompli pour toutes les sciences). S'il ne présente pas le même 'fini' lexicographique, toutefois, il a l'avantage de présenter le domaine de la didactique des langues de façon plus limitée et rigoureuse. En effet, la didactique des langues a beaucoup évolué depuis le DDL, et a su s'imposer comme discipline à part entière. Le DFLES rend compte de cette évolution et de son processus de spécialisation en actualisant les notions en leur donnant un sens spécifique en didactique des langues sans recours direct aux disciplines qui l'ont alimentées.

Bibliographie

- Barbosa, M. A., 1989. "Da microestrutura dos vocabulários técnico-científicos". In: *Anais do IV Encontro Nacional da ANPOLL*. Recife, ANPOLL: p. 567-578.
- Benveniste, E., 1989. *Problèmes de linguistique générale*. Paris, Gallimard.
- Cuq, J.-P. (Dir.), 2003. *Dictionnaire de didactique du français. Langue étrangère et seconde*. Paris, CLE International/ASDIFLE.
- Cuq, J.-P., 2005. « Trente ans d'évolution de la didactique des langues étrangères et secondes en France vues à travers deux dictionnaires », dans Bouffard P. et Knoerre H. *La Revue de l'AQEFLS*, volume 25, n°2, Montréal : pp. 45-61.
- Cuq, J.-P. et Gruca, I., 2006. *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.
- Galisson, R., 1975. « Lexicographie différentielle à l'institut de la mission Laïque française de thessalonique » Paris, *Etudes de linguistique Appliquée*, 18.
- Galisson, R., 1997. «Un dictionnaire à géométrie variable au service de la lexiculture». *Cahiers de lexicologie*, 70/1 : p. 57-77.
- Galisson, R., Coste, D. (Dir.), 1976. *Dictionnaire de didactique des langues*. Paris, Hachette.
- Meschonnic, H., 1991. *Des mots et des mondes*. Paris, Hatier.
- Rey, A., 1979. *La terminologie : noms et notions*. Paris, PUF.